EARL DU BOUTON D'OR 1 RUE D'ALTECKENDORF 67270 MINVERSHEIM

Tél: 06,05,11,08,72 Tél: 06,85,28,06,29

MATHERN JOSEPH 15 RUE DU GENERAL DE 6741/701/18/AHLENHEIM

Règlement du fermage 2022

Veuillez trouver ci-joint le chèque correspondant au règlement du fermage de l'année 2022 dont l'indice nationnal a la valeur de 110.26, soit une augmentation de 3.55% par rapport à 2021.

COMMUNE	SECTION	PLAN	SURFACE
HOCHSTETT	11	76	0.1
WAHLENHEIM	15	118	0.37
WAHLENHEIM	15	119	0.12
WAHLENHEIM	15	132	0.09
WAHLENHEIM	15	133	0.55
WAHLENHEIM	15	134	0.16
WAHLENHEIM	16	352	0.46
WAHLENHEIM	17	18	0.3
WAHLENHEIM	17	19	0.17

Fermages 2021: 0 + 3.55%

Fermages 2022: 0.00

Pour rappel, en cas de dégrèvement de taxes foncières suite aux calamités agricoles, le montant revient au bailleur et doit lui être restitué.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Cordialement,